

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_ / \_\_\_ / 2023

Monsieur le ministre de la santé et de la prévention,

Kinésithérapeute libéral(e), je tenais par la présente lettre à vous signifier mon opposition à la mise en place de l'avenant 7 et donc mon soutien à la décision courageuse du SNMKR et du syndicat Alizé de s'y opposer.

Il est urgent que les négociations conventionnelles reprennent afin d'aboutir à un accord sur un texte plus juste, respectueux et en phase avec la réalité du terrain des kinésithérapeutes.

- A l'heure d'une inflation galopante et alors que notre acte le plus réalisé n'a pas été augmenté depuis plus de 10 ans, étaler nos faibles évolutions tarifaires sur plus de deux ans et demi est inaudible. Il est indispensable d'avoir une revalorisation touchant tous les kinésithérapeutes et permettant de soigner dans les meilleures conditions nos patients.
- Notre profession est de plus en plus régulée. Si cette régulation peut être utile dans certaines zones en France, la grande majorité des territoires restent sous dotées, avec de longs délais d'attente pour obtenir un rendez-vous dans nos cabinets. Restreindre la moitié des kinésithérapeutes dans leur installation ne résoudra pas l'accès aux soins de kinésithérapie, insuffisant sur tout le territoire.
- L'obligation d'exercice salarié ou en zones sous denses pour les jeunes diplômés est vécue comme le sacrifice de la jeunesse par notre profession. Cette mesure risque de diminuer l'attractivité de notre beau métier, alors même que nombre d'entre eux doivent rembourser des prêts étudiants importants à la sortie de leurs études.
- Une véritable simplification administrative doit permettre de gagner du temps de soin plutôt qu'un empilement de cotations comme cela nous a été proposé. Une nomenclature avec plus de 80 actes, sans création d'actes de pédiatrie ou de sénologie par exemple, est en total décalage avec la réalité de notre métier.

J'espère que ce message sera entendu et qu'un texte ambitieux pour notre profession mais aussi pour notre système de soins sera signé prochainement. La qualité des soins donnés à nos patients est notre priorité, donnez-nous les moyens de continuer à pratiquer dans les meilleures conditions notre profession.

Avec toute ma reconnaissance pour le temps que vous prendrez à lire ce courrier.

Cordialement

Nom & signature

---